



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E31891

VALABLE JUSQU'AU 04/06/2024

ÉDITÉ LE 27/04/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 30/04/1998

Forme juridique : SARL

Capital : 15 244

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC FREJUS 1998B00180

Siret : 418 920 096 00033

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 9001500

Assurance Responsabilité Travaux :

ALLIANZ IARD 61428678

Assurance Responsabilité Civile :

ALLIANZ IARD 61428678

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : PLOMBERIE CHAUFFAGE SANITAIRE

455 RUE DIESEL

ZI LA PALUD

83600 FREJUS

Téléphone : 04 94 44 15 11

Fax : 04 94 53 96 11

Portable :

Site Internet :

E-mail : secretariat@ste-pcs.com

Responsabilité légale :

LEMARQUAND JEAN-BAPTISTE CO-GÉRANT / BEZZINA ANTHONY CO-GÉRANT

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² (Technicité courante) Mention RGE	05/06/2020
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² Mention RGE	14/04/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/10/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/10/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE TOULON
PARC TERTIAIRE VALGORA
BAT. C - AVENUE ALFRED KASTLER
- B.P. 70531
83041 TOULON CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.